

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT  
Pyrénées-Orientales

Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le

ID : 066-216600015-20240926-2024014-DE

Berger  
Levrault

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE L'ALBERE 66480**

**Séance du :**

L'an deux mille vingt-quatre

Et le vingt-six septembre à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Marc de BESOMBES-SINGLA, Maire

**Présents :** Marc de BESOMBES-SINGLA, Carles SARRAT, Thérèse BIDARD, François TUBERT, Eddie LABORDE,

**Absent excusé :** Stéphane DOUBIN

Madame Thérèse BIDARD a été nommée secrétaire.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
7	6	5

Date de la convocation
171/09/2024

Date d'affichage

Objet
Approbation du Rapport sur le prix et la qualité du Service Public des déchets 2023.

Délibération n° 2024-014

**APPROBATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DES  
DECHETS 2023**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5211-39 ;

**Vu** le décret n°2000-404 du 11 mai 2000 ;

**Vu** le Rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de 2023 dressé par la Communauté de communes du Vallespir ;

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de communes du Vallespir adoptant le Rapport sus mentionné en date du 17 juin 2024 et notifiée à la commune le 11 juillet 2024 ;

**Considérant** que la Communauté de communes du Vallespir a compétence pour la gestion des déchets ;

**Considérant** qu'il appartient aux communes membres de se prononcer sur le rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2023 dressé par la Communauté de communes du Vallespir ;

Monsieur le Maire présente le rapport à l'Assemblée.

Après lecture et ouï cet exposé, le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide :

**D'APPROUVER** le rapport présenté

**DE DIRE** que le rapport sera annexé à la présente délibération pour en faire partie intégrante.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.

Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le

ID : 066-216600015-20240926-2024014-DE



Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Sous-préfecture de CERET le  
Publication ou notification du